



OFFRE D'EMPLOI LA COMMUNE DE MIZOËN RECRUTE

UN/UNE AGENT D'ENTRETIEN DES LOCAUX

Par voie contractuelle ou voie de mutation

Descriptif de l'emploi :

Sous l'autorité du Maire, l'agent d'entretien réalise des travaux de nettoyage, d'entretien et de remise en ordre des surfaces, locaux et équipements de la collectivité. Il est chargé de l'entretien courant des matériels et machines utilisés, mais également des procédés de décontamination et de désinfection des locaux et du matériel selon la réglementation d'hygiène et de sécurité. Il contrôle également l'approvisionnement en matériel et produits, et doit assurer la sécurité des usagers des locaux (balisage des zones glissantes...).

Missions :

- Maintenir la propreté des locaux administratifs, techniques ou spécialisés (nettoyage des sols, du mobilier, des sanitaires et des cuisines),
- Dépoussiérer les surfaces, trier et évacuer les déchets courants,
- Aérer les espaces,
- Approvisionner les distributeurs de savon, d'essuie-main,
- Assurer la sécurité des utilisateurs des locaux (balisage des zones glissantes, utilisation de produits dangereux...),
- Assurer la gestion de l'approvisionnement en matériel et produits,
- Nettoyer, ranger et maintenir en état le matériel à la fin des opérations,
- Repérer et signaler toute anomalie ou dysfonctionnement.

Profil demandé et qualifications :

- Qualités requises : autonomie, organisation, polyvalence et rigueur,
- Connaissance du fonctionnement et de l'utilisation des appareils et équipements,
- Maîtrise des procédures de nettoyage et de désinfection,
- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité (utilisation de produits dangereux, utilisation de machines...),
- Connaissance des gestes et postures de travail à adopter.

Conditions de recrutement :

- Poste permanent à pourvoir au 1^{er} mai 2025,
- Temps de travail : 10h00 hebdomadaire annualisé,
- Filière technique – catégorie C – cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,
- Voie contractuelle : CDD de 1 an renouvelable – rémunération au SMIC.

Contraintes particulières :

Le métier d'agent d'entretien est exposé à certaines contraintes : station debout prolongée, port de charges, dangerosité des matériels et produits utilisés.

Date limite de dépôt des candidatures : 11 avril 2025

Lettre de motivation et CV à adresser à :
Monsieur le Maire de Mizoën
Mairie – 62, route d'Emparis – 38142 MIZOËN
ou par mail mairie@mizoen.fr

Renseignements : 04 76 80 11 39